**45ème session du groupe de travail de l'Examen périodique universel**

**Maurice**

Intervention du Luxembourg

Genève, le 24 janvier 2024

Le Luxembourg souhaite la bienvenue à la délégation de Maurice et la remercie pour la présentation de son rapport national et les efforts déployés pour la mise œuvre des recommandations du 3ème cycle. Dans un esprit de coopération constructive, le Luxembourg fait les recommandations suivantes :

1. Introduire une législation visant à rendre obligatoire l’enseignement pré-primaire gratuit et ceci pendant au moins un an.
2. Veiller à ce que des refuges sûrs, spécialisés et décentralisés soient mis à disposition des enfants victimes d’exploitation sexuelle et inclure toutes les formes de vente et d’exploitation sexuelle d’enfants dans le Code pénal, en tant que délits distincts de la traite des enfants.

Nous souhaitons plein succès à la délégation de Maurice dans la mise en œuvre des recommandations du présent EPU.

Je vous remercie.

(95ème sur 123 pays / 131 mots / Temps de parole : 1 minute)